

# points

## DE REPÈRES

### Le SNES durant la « période Allègre »

#### Une tentative de « réforme » managériale et libérale du service public d'éducation

► Josiane  
Dragoni

**M**oins de deux ans après le mouvement social de 1995, l'étonnante dissolution de l'Assemblée nationale par le nouveau président de la République, Jacques Chirac, débouche sur l'arrivée inattendue d'une majorité de « gauche plurielle » à l'issue des élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997. Celle-ci suscite bien des espoirs. La troisième cohabitation de la Ve République commence. Dès le 2 juin, le gouvernement de Lionel Jospin est à pied d'œuvre.

La dynamique campagne de la « gauche plurielle » avait porté sur l'emploi, la réduction du temps de travail, un plan emplois-jeunes ou encore sur la volonté d'infléchir la construction européenne. Mais, c'est l'Éducation nationale qui occupe largement la scène sociale et médiatique pendant près de trois ans.

Le système éducatif, ses personnels, son syndicalisme, et singulièrement le SNES et la FSU, sont malmenés par Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie de juin 1997 à mars 2000.

Des recherches récentes (voir bibliographie) éclairent les enjeux à l'œuvre derrière les tentatives de « réformes » de l'éducation au moment du passage de Claude Allègre au ministère. Cependant, le rôle du syndicalisme et de l'intervention de la profession reste trop souvent ignoré ou minoré. Seule une analyse chronologique serrée permet de restituer leur part à bien des égards déterminante.

C'est ce que nous essaierons de faire dans cet article. Nous y analyserons en particulier toutes les facettes de la stratégie du SNES confronté à une attaque sans précédent du second degré et de ses personnels. Le syndicat majoritaire a été en effet la cible affichée du ministre de l'Éducation nationale.

Mais derrière le SNES, n'était-ce la FSU qui était visée ? En effet, le SNES et le SNEP, exclus de la FEN en 1992, avaient largement contribué à la fondation de la Fédération syndicale unitaire, devenue dès 1993, à l'issue des élections professionnelles, première fédération de l'éducation, puis de la fonction publique d'État en 1996. Sa nouveauté et sa fougueuse croissance ont perturbé le paysage social et politique habituel, de façon percutante. Affaiblir le SNES, attiser des conflits d'intérêts entre syndicats nationaux, n'était-ce pas du même coup tenter de fragiliser la fédération, voire de la faire éclater ?



## I- Une réforme managériale du service public d'éducation

Les déclarations publiques du nouveau ministre rencontrent immédiatement un vif intérêt médiatique. Si elles apparaissent souvent brouillonnes, elles dessinent pourtant une stratégie mûrement réfléchie. Les projets de Claude Allègre portent tout autant sur la réorganisation radicale de l'administration de l'Éducation nationale et de la gestion de ses personnels que sur des « réformes » dites d'ordre pédagogique. Mais la réforme du lycée annoncée en novembre 1997, sur laquelle la presse se focalise, fait passer au second plan le premier volet des intentions du ministre.

### 1. Le décor planté dès juin 1997

Le 17 juin, quinze jours après sa prise de fonction, Claude Allègre annonce aux directeurs de l'administration centrale : « La cogestion avec le SNES, c'est fini [...], nous allons restaurer la République. » Simultanément, il déclare vouloir déconcentrer le mouvement des enseignants du second degré et mène une offensive contre les agrégés. Le SNES apparaît comme le « première cible » du ministre [FORESTIER (15)]. Lors de la première audience de la FSU, le 24 juin, il annonce son refus de recevoir les syndicats nationaux : il ne dialoguera qu'avec les fédérations. Le SNES, représentant 57,64% des voix aux élections professionnelles dans son champ de syndicalisation, est délibérément exclu de tout « dialogue social » : une première dans l'histoire de l'Éducation nationale.

**Claude Allègre connaît le SNES**, depuis au moins 1989. Sous le ministère Jospin dont il était alors le conseiller spécial dans son cabinet, le syndicat avait remporté une victoire significative grâce à de très fortes mobilisations. Une importante revalorisation avait été obtenue : création de la hors-classe des certifiés, élargissement de celle des agrégés, indemnité de suivi et d'orientation (ISO).

Le syndicat avait ainsi réussi à faire échouer le pacte secret « donnant-donnant » passé entre le Parti socialiste et la FEN en 1987. Il s'agissait, en échange d'une revalorisation, de transformer en profondeur le métier grâce à l'introduction de la rémunération au mérite. La FEN avait alors complaisamment théorisé le thème « travailler autrement » à son congrès de La Rochelle en 1988. Mais les réactions fortes de toute la profession avaient dissuadé Lionel Jospin [FEHRAT (14)] d'appliquer l'accord initial, contre l'avis de son cabinet [AEBISCHER] et du Premier ministre, Michel Rocard.

La nouvelle majorité législative a fait campagne sur « la priorité à l'éducation », mais les suppressions de postes prévues par le précédent gouvernement ne sont pas rapportées ; tout collectif budgétaire est rejeté. La préparation du budget 1998 s'annonce sans création d'emplois dans la fonction publique ni mesures catégorielles. Dès lors, le ministre dit s'en remettre aux moyens dégagés par la baisse démographique, leitmotiv des périodes de disette budgétaire, pour financer en particulier la création des emplois-jeunes, contrats de droit privé d'une durée de cinq ans.

Le gouvernement Jospin se situe ainsi dans le droit fil des choix européens portés par la France et l'Allemagne depuis 1986. L'Acte unique, véritable « rupture » dans la construction européenne [ATTAC (1)], a ouvert le marché unique ; en 1992, le traité de Maastricht, portant la création d'une monnaie commune, a été fondé sur un encadrement strict des politiques budgétaires des États. Dès lors, la baisse des dépenses publiques, qui en est la traduction, réduit drastiquement les choix.



Jospin et Allègre, deux amis de 40 ans

Le nouveau ministre multiplie les déclarations provocatrices et méprisantes envers les enseignants, ce qui lui assure l'omniprésence sur la scène médiatique. À partir de chiffres fantaisistes sur l'absentéisme, il remet en cause les congés maladies, les titulaires remplaçants, la formation continue sur le temps de travail... Avec les annonces de la déconcentration du mouvement national des personnels du second degré et la volonté de donner les pouvoirs de notation, de promotion et de recrutement aux chefs d'établissement, c'est une reconfiguration radicale de la gestion du système éducatif et de ses personnels qui se profile.

Le SNES informe les syndiqués par l'intermédiaire de son organe, alors hebdomadaire, *L'Université Syndicaliste (L'US)*. Il y publie un questionnaire puis une partie des courriers reçus dès juillet. Il multiplie les mises en garde mais aussi

les ouvertures, se déclarant disponible tout l'été pour exposer ses propositions d'améliorations du remplacement ou du mouvement national, tout en rappelant la nécessité de créations budgétaires. Le SNES a le souci d'intégrer son action dans le cadre de la FSU et s'inquiète du peu d'empressement du gouvernement à recevoir la jeune fédération.

L'été se passe sans réponse du ministre. À la rentrée, le budget 1998 reste marqué au sceau de la rigueur : ni création de postes, ni transformation en emplois des heures supplémentaires, refus d'appliquer à la fonction publique la réduction du temps de travail – réforme pourtant emblématique du gouvernement de la gauche plurielle – et même engagements non tenus sur la hors-classe...

Le ministre explore en revanche toutes les pistes du redéploiement des moyens. En réintroduisant la polyvalence au collège, alors que le recrutement des PEGC avait été mis en extinction en 1986 par un gouvernement de droite, et que Jospin en 1989 n'avait pas pu rétablir. En affectant des agrégés dans le supérieur, à raison de 12 heures de cours au lieu de 6 pour un maître de conférences, il gagnerait 35 000 postes ; et en les remplaçant dans le second degré par des certifiés, cela permettrait de gagner 6 000 postes. En supprimant les titulaires remplaçants – création récente des années 80 – tout en faisant effectuer les remplacements par les enseignants en place. Inscrites dans le carcan budgétaire, ces mesures d'économie ne seraient garantes d'aucune efficacité pédagogique, mais elles remettraient en cause les qualifications enseignantes.

Non seulement, le ministre continue à refuser de recevoir le SNES, mais les attaques contre le syndicat s'amplifient, prenant très rapidement la forme de violentes agressions personnelles contre la secrétaire générale du SNES, Monique Vuailat.

## 2. Déconcentration du mouvement national

Claude Allègre affirme vouloir déconcentrer pour « dégraisser le mammouth », en soulignant que le premier degré, lui, « marche bien », au niveau départemental, depuis toujours. Lors de sa conférence de presse de rentrée, le 2 septembre, se disant partisan d'une gestion plus humaine, proche du terrain, il indique qu'il va « tourner le dos à une gestion automatique » : « Je ne veux pas que les enseignants soient traités par un ordinateur ». En

<sup>1</sup> La déconcentration signifie la délégation par l'État central d'une partie de ses prérogatives à l'administration territorialisée (le recteur ou l'inspecteur d'académie). Elle accompagne la décentralisation, où les pouvoirs sont délégués aux collectivités territoriales. Ainsi la



Monique Vuailat

La secrétaire générale du SNES que la presse qualifiera de « ~tombeuse~ » d'Allègre

fait, il a dans sa ligne de mire, le principe du barème national et, bien plus, celui du paritarisme dans les CAP, institutions créées en 1948 en application du Statut général de la fonction publique voté en 1946.

Il a clairement l'intention d'intensifier le processus de déconcentration<sup>1</sup> en matière de gestion des personnels dans l'Éducation nationale qui a débuté en 1988. À partir de 1997, la promotion, le temps partiel ou les congés sont désormais traités au niveau académique. Seule la gestion des agrégés n'est pas déconcentrée. Il en résulte une modification substantielle du fonctionnement de l'État, insuffisamment prise en compte par les syndicats, dont l'organisation pyramidale reste calquée sur le modèle de l'État centralisé.

Alors que la note de service organisant le mouvement 1998 est terminée, après avoir fait l'objet de la concertation habituelle, le ministre bloque sa sortie fin octobre. Il annonce le 4 novembre, lors d'une réunion des recteurs, que le mouvement national sera déconcentré dès 1998. Mais, dans sa fougue réformatrice, marquée par l'amateurisme, il n'a pas voulu considérer que toute modification du calendrier pour le prochain mouvement est devenue impossible. Le SNES réussit à rassembler la plupart des syndicats, à l'exception du SE-FEN, sur la base d'une lettre commune demandant l'an-

construction et le fonctionnement des lycées et des collèges, suite aux lois de décentralisation de 1982, sont revenus aux régions et aux départements.

nulation de cette décision, tout simplement irréaliste, menace de grève à l'appui. Le ministre, contraint de se soumettre aux réalités administratives, annonce le report de sa décision pour le mouvement de juin 1999. Ce que confirme Lionel Jospin lors de la première entrevue que la FSU a enfin obtenue, le 5 janvier 1998, plus de six mois après la mise en place du nouveau gouvernement, alors que l'UNSA a été reçue dès le mois de novembre.



Le SNES, avec le SNEP, poursuit la bataille sur ce sujet majeur mais complexe du mouvement national, unifié et équitable. Multipliant les analyses argumentées, il en éclaire les enjeux tout en proposant des améliorations.

Il est clair qu'un des enjeux de la déconcentration est autant le mouvement que la mise en cause d'une conception du service public assise sur les principes d'égalité, de qualité du service aux usagers sur tout le territoire, de transparence, de garanties et de démocratie.

Ce qui est au cœur du dispositif, c'est une conception éducative qui, tout en se parant des valeurs républicaines et de l'intérêt de l'enfant, reprend tous les errements du libéralisme. En effet, il s'agit de décentrer tout le système sur l'établissement et sur leurs chefs, qui se verraient confier la responsabilité de jouer un grand rôle dans l'organisation pédagogique et dans la définition des contenus d'enseignement, dans le recrutement des personnels et la gestion de leurs carrières, de leurs affectations et de leurs promotions. Cette approche anglo-américaine ne peut être marquée que par un plus grand désengagement financier de l'État.

Editorial de M. Vuillat, *L'US*, 17 nov. 1997

Pour se justifier, le ministre met en cause la « cogestion ». Or cette situation n'existe pas sur le plan juridique dans la fonction publique. Les élus des personnels, siégeant à parité avec les représentants désignés de l'Administration, sont seulement « consultés » dans les Conseils, CTP, CAP. Et toute décision concernant la carrière d'un fonctionnaire (nomination, mutation promotion,

détachement...) c'est l'employeur, en l'occurrence l'État, qui décide, le fonctionnaire étant dans une position statutaire et réglementaire. Si le paritarisme existe dans le privé, il désigne, sous le même vocable, une réalité bien différente. Là, employeurs et salariés « cogèrent » effectivement des institutions sociales : assurance chômage, fonds de la formation professionnelle, retraites complémentaires...

Derrière la dénonciation de la « cogestion », Claude Allègre vise en réalité les règles du fonctionnement du paritarisme, transparentes et équitables, souvent conquises de haute lutte au fil du temps par les syndicats très représentatifs, tout particulièrement à l'Éducation nationale. C'est le cas pour les barèmes des mutations, obtenus seulement à partir de la fin des années 1960. La déconcentration est donc utilisée pour tenter d'affaiblir le syndicat de loin le plus représentatif, présenté comme « corporatiste » et opposé aux « réformes », en lui retirant des possibilités d'interventions que le ministre suppose être principalement à la base de sa forte syndicalisation.

Inversement, pour le SNES, le paritarisme est le garant d'une gestion démocratique, équitable et transparente des carrières dans un cadre collectif. Il est ainsi consubstantiel à la fonction publique : il garantit son indépendance, permettant de défendre l'intérêt général et le principe d'égalité d'accès au service public d'éducation sur tout le territoire. Si le syndicat porte une démarche « corporative », plutôt que « corporatiste », c'est au sens positif du terme.

Mais le combat syndical s'avère difficile, dans un contexte où la bataille des mots a été gagnée par le néolibéralisme. Dans le lexique dominant, commun aux sphères politiques, à la haute fonction publique ou à la presse, le « corporatisme » est associé à syndicat conservateur, tandis que la « réforme » désigne des transformations inéluctables pour « moderniser » les « rigidités ».

Malgré l'opposition du SNES, le mouvement national du second degré est déconcentré en 1999. Pourtant, l'objectif ministériel d'instaurer une nouvelle gestion sans règles au niveau académique, échoue. Le rapport de force appuyé sur les mobilisations au cours de l'année 1998-1999, l'efficacité des nombreux élus du SNES dans les CAPA, et leur dévouement pendant une partie de leurs vacances d'été, permettent au syndicat de maintenir au niveau déconcentré tous les principes du fonctionnement du paritarisme, et le barème.

### 3. La réorganisation de l'administration

Le ministre annonce aussi vouloir « débureaucratiser » l'administration de l'Éducation nationale, à tous les niveaux. Il procède sans ménagement, ayant décidé de mettre au pas son administration, pour en finir avec le « mammoth ».

#### *Une vision néo managériale*

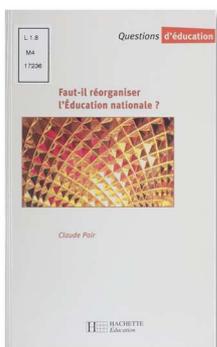
Derrière des projets tous azimuts se profile une politique : l'application au service public d'éducation des principes libéraux théorisés par le *New Public Management* [BEZES], sur fond d'austérité budgétaire. Claude Allègre attribue aussi à l'indépendance de l'administration vis-à-vis du pouvoir politique l'impossibilité de « réformer » l'Éducation nationale. Il estime que c'est le pouvoir politique, c'est-à-dire le ministre et son cabinet, qui doit décider, sans entrave. La méthode, brutale, lui vaut une hostilité profonde à tous les niveaux de l'administration. L'intervention constante du cabinet entraîne la démission du Directeur des enseignements scolaires, Bernard Toulemonde<sup>2</sup>, qui note « Impossible de travailler correctement. On est des larbins. » (20)<sup>3</sup>



François Dubet



Philippe Meirieu



Bernard Toulemonde

Les multiples rapports commandés par le ministre dessinent une nouvelle organisation de l'administration jusqu'au niveau des établissements. Il s'agit notamment des rapports Blanchet sur les établissements scolaires, Pair sur la gestion locale de l'établissement à l'académie, Attali sur les diplômés de l'enseignement supérieur, Meirieu sur les lycées, Dubet sur les collèges, Ferrier sur l'enseignement primaire, Marois sur l'enseignement professionnel, Bloch sur les remplacements... On retrouve dans ce corpus tous les principes de la pensée managériale qui imprègne la haute fonction publique et les élites politiques. Claude Allègre n'invente rien : ces mêmes idées étaient déjà portées par le cabinet Jospin en 1988-1989, mais les rapports de force du moment avaient empêché leur mise en œuvre [AEBISCHER 2010]<sup>4</sup>.

**La majorité du cabinet** appartient alors à la filière administrative, préoccupée avant tout de moderniser l'administration et la gestion du système éducatif. C'est le moment où Michel Rocard, alors Premier ministre, lance de façon concomitante le renouveau du service public (1989). Il s'agit d'accélérer le processus de réforme de l'État, dans sa version managériale et libérale, empruntant beaucoup aux réformes en cours dans le privé [BOLTANSKI-CHIAPELLO], autour des logiques de responsabilité, d'autonomie, de projet, de décentralisation ou de déconcentration.

**La loi Jospin de 1989** sur l'éducation est une forme d'hybridation du discours pédagogique et managérial. La proximité sémantique des deux discours le permet. Autour de « l'autonomie » (pédagogique ou de gestion), de la « créativité », du « projet » versus les pesanteurs, les conseillers se réapproprient et reformulent le discours pédagogique. Pour autant, la production de la loi ne peut être réduite aux seules conceptions du cabinet. La décision appartient au ministre, qui arbitre, en fonction du rapport des forces en présence et de ses propres conceptions, l'ensemble du processus d'élaboration de la loi, du projet de loi jusqu'à la fin du parcours parlementaire. Les rapports sociaux interviennent dans ce parcours, où le SNES, grâce aux mobilisations de 1989 qu'il a su impulser, se trouve en position de force. C'est ainsi que le syndicat obtient la modification de formulations de la loi ou de ses annexes, notamment en matière d'autonomie, et plus encore, dans la réforme du lycée qui a immédiatement suivi.

<sup>2</sup> Mais B. Toulemonde revendique la paternité de l'expression « mammoth » et dans un livre paru en 2017, *Et si on tuait le mammoth?*, il livre avec C. Lelièvre 17 idées pour tuer le mammoth en 2017.

<sup>3</sup> Selon les archives de B. Toulemonde et du Cabinet (A.N.)

<sup>4</sup> S. Aebischer détaille le processus de la prise de décision à partir des archives du cabinet et d'interviews, tenant compte des rapports sociaux, notamment avec le syndicalisme. Malheureusement la focale essentielle porte sur la FEN, et non sur le SNES.

Mais en cette fin des années 90, c'est désormais l'ensemble du Parti socialiste qui semble avoir franchi le pas. En 1997, le temps où Lionel Jospin s'opposait aux choix de Michel Rocard en matière de gestion et de finalité du système éducatif est révolu. Les arguments utilisés par Allègre sont les mêmes que ceux employés dix ans plus tôt au sein du cabinet : dénonciation de la « cogestion » – seul le SNES est maintenant visé, alors que le SNI-PEGC l'était tout autant en 1988-1989 –, nécessité de « déconcentrer » la gestion des enseignants, sans oublier le « dinosaure » devenu le « mammouth » de 1997, ou la mise en cause des « disciplines » et d'un lycée figé, ni « souple », ni « moderne ».

### *Un nouveau système de gestion*

La mission confiée à Claude Pair concerne non seulement l'administration de l'Éducation nationale (ministère et rectorats), mais aussi l'établissement scolaire dont il conviendrait de renforcer l'autonomie. En avril 1999, le rapport Blanchet sur les chefs d'établissement, complète ce rapport publié en 1998.

**Au nom du fameux « élève au centre », le rapport Pair met en fait au centre du système éducatif l'établissement scolaire. Au point qu'il propose d'en créer là où il n'existe pas, dans le 1<sup>er</sup> degré. Nous est proposé un pilotage par le local construit autour de projets, tandis que les autres échelons, en particulier le central, auraient essentiellement un rôle d'impulsion, de distributions des moyens, de contrôle et de régulation. [...]. Tout en faisant appel à l'autonomie et à la responsabilité, on multiplie contrôle et caporalisation avec un « management » de proximité disposant de tous les moyens de faire entrer de gré ou de force les personnels dans le moule. En fait, on retrouve là les idées qui [...] traversent toutes les réflexions technocratiques sur les services publics et reprennent une bonne part des poncifs des théories managériales.**

**Gérard Aschieri, secrétaire national du SNES, L'US, 8 avril 1998**

Le ministre peut aussi s'appuyer sur les syndicats favorables à ses projets. Il en est ainsi du SNP-DEN, le très représentatif syndicat des chefs d'établissement. Pendant les « années Allègre », après quelques turbulences internes, ce syndicat demande la double affiliation FEN et FSU, puis fait le choix de rester « uni » au sein de la FEN, après

le refus de la double affiliation par la FSU en 1998. Le syndicat élabore un nouveau corpus revendicatif qui aboutit au statut de l'an 2000 et au protocole signé avec Jack Lang, mais négocié précédemment avec le ministre Allègre. Le SNP-DEN formule aussi des propositions pour le lycée, en convergence avec celles du ministre ; le syndicat propose la création d'un conseil pédagogique, et revendique pour les chefs d'établissements un rôle en matière pédagogique, sans oublier une revalorisation conséquente. Ses propositions se retrouvent dans les rapports en cours ou publiés.

Les déclarations ou le rapport de l'inspection générale sont sans équivoque sur l'objectif réel de la déconcentration du mouvement. Il s'agit d'en finir avec les mutations au barème et la gestion paritaire, en donnant tout pouvoir aux hiérarchies locales, recteurs et chefs d'établissement, sur les différents aspects de la carrière des enseignants : promotions, formation continue, mutations.

Les vingt mesures préconisées par le rapport Bloch (février 1998) sur le remplacement illustrent le principe de « réformes » à moyens constants. Le remplacement est conçu avant tout comme un gisement d'emplois à récupérer, qu'il s'agisse des titulaires remplaçants, ou des crédits permettant le recrutement de personnels précaires. C'est aussi une remise en cause de la formation continue des personnels, qu'il faudrait transférer hors du temps de travail. La solution préconisée pour régler le problème du remplacement consiste à trouver les moyens d'obliger les personnels absents, que ce soit pour maladie, maternité ou formation continue, à s'auto-remplacer, de façon différée.

Le SNES résume ainsi la politique de Claude Allègre et ses cohérences :

**Absence d'ambition, conception adaptative des contenus, renforcement des pouvoirs locaux et forte mise en cause du métier, encadré par le gel de l'emploi et le mirage managérial d'une « nouvelle gestion des ressources humaines ».**

La gestion managériale de l'administration et des personnels enseignants remet en cause les fondements de la professionnalité enseignante, et notamment son autonomie. Sans surprise, elle s'accompagne d'un autre choix politique qui signe un renversement des politiques de gauche en matière éducative : l'abandon de toute ambition réelle de démocratisation. En 1989, la loi portait encore des objectifs ambitieux ; dix ans plus tard, les 80% du taux d'accès au bac, et, *a minima*, une qualification CAP-BEP pour tous, ne sont plus réaffirmés.

## II.- Le lycée et le SNES dans la tourmente (rentrée 1997-décembre 1998)

La « réforme » du lycée se situe rapidement au centre du débat éducatif, occultant tous les autres aspects de la politique ministérielle, pourtant tout aussi importants. Les protagonistes affinent leur tactique, les reculs succèdent à des avancées ponctuelles pour le SNES. Seule l'analyse des évolutions précises des rapports de forces permet de comprendre les difficultés auxquelles est confronté le syndicat.

### 1. Annonce, consultation et premières décisions ministérielles

La réforme des lycées est annoncée le 9 novembre 1997. Le second degré serait « le système le plus en panne de ce pays », avec un lycée figé sur son « modèle napoléonien », qu'il faudrait « réformer » toute affaire cessante.

#### *Une consultation sans « dialogue social »*

Un processus de consultation à grande échelle, confié à Philippe Meirieu, débute en janvier 1998. Edgar Morin préside le comité de la réflexion sur les savoirs. Aucune rencontre n'est prévue avec les organisations syndicales. La procédure suivie est destinée à les contourner et à mettre au pas le SNES, désigné comme adversaire des réformes [PROST-BON] : les déclarations de Claude Allègre à la presse, ou dans ses ouvrages parus ensuite, ne laissent sur le sujet aucun doute. Le ministre développe avec constance la conception d'un lycée aux horaires et programmes allégés. Fidèle à sa tactique, il multiplie les annonces : un enseignement à la carte où chaque élève choisirait trois ou quatre disciplines pour le baccalauréat, ainsi que les coefficients...

Philippe Meirieu présente ses propositions lors d'un colloque national les 29 et 30 avril 1998. Se profile un lycée uniformisé, avec un tronc commun à toutes les voies, aux programmes indifférenciés, aux horaires-élèves réduits. Des enseignements nouveaux (éducation civique, juridique et politique) sont introduits par diminution des horaires d'autres disciplines, les services des professeurs sont annualisés et alourdis. D'autres propositions concernent l'interdisciplinarité, la recherche intellectuelle et le travail personnel.

#### *La réforme du lycée au centre du débat*

Les tribunes libres se multiplient dans les journaux. Le lycée *light* est dénoncé. Au forum FSU du 21 mars, consacré à l'éducation « chance du

prochain siècle », Régis Debray stigmatise l'opposition entretenue entre anciens et modernes et estime qu'il y a de « l'avenir parce qu'il y a héritage ». Philippe Meirieu lui répond.

Le ministre reprend à son compte les antiennes du « chacun à son rythme », de l'enfant au centre, et du respect de la diversité comme étant la meilleure réponse au souci d'égalité. Sa conception est contestée par la SNES :

Ces slogans n'ont pas servi le débat éducatif depuis vingt ans. Ce qu'il faut mettre au centre, ce n'est pas l'enfant, c'est l'élève en train d'apprendre, en activité, confronté à la nécessité de s'approprier des connaissances. Ce n'est pas le rythme de chacun qu'il faut respecter, sauf à accepter que se creusent perpétuellement les écarts.

*Le Monde*, 25/02, *L'US* n° 149, 14/03/ 1998

Le SNES lance une consultation sur internet, organise des colloques académiques. *L'US* informe avec précision à toutes les étapes du processus. Il met « cartes sur table », publie les projets successifs, les grilles horaires, accompagnées de ses commentaires. Le SNES précise ses propositions pour transformer le lycée et le démocratiser, mais dans le feu médiatique, il reste inaudible.

#### *Le mouvement de Seine Saint-Denis*



Une mobilisation exceptionnelle par sa durée et sa signification s'invite soudainement dans le débat au printemps 1998 : celle de la Seine-Saint-Denis [POUPEAU (19)]. Les enseignants, rejoints par les parents et les élèves, enchaînent grèves et manifestations, sous une double impulsion : celle du SNES – appel à la grève dès le 6 mars et à manifester –, celle de « l'AG des établissements en lutte », à laquelle quelques syndicats, dont le SNES, participent. La mobilisation reprend après

les vacances de printemps, et le ministère est contraint à annoncer des moyens supplémentaires : création de 3 000 postes en trois ans et de 5 000 emplois-jeunes.

Ce « véritable mouvement social » [BOISSEAU (9)] dévoile des réalités sociales et infirme les différentes facettes de la doxa ministérielle. La Seine-Saint-Denis, devenu le sas d'entrée en Ile de France des populations les plus pauvres et les moins qualifiées, en provenance des flux d'immigration extérieure (Afrique, Antilles) ou des régions métropolitaines en déclin économique, illustre un mouvement de révolte qui rejette les inégalités sociales, territoriales et scolaires dont les classes populaires sont victimes. Les revendications portent la demande d'égalité d'accès de tous les jeunes aux savoirs et aux qualifications, et tout aussi fortement, celle de la dignité et de la reconnaissance, qui s'exprime bien à travers le slogan des élèves : « Nous ne sommes pas des moins que rien ! » Jamais n'émerge la moindre demande de programmes spécifiques aux ZEP, ou de « moins-disant scolaire » réservé aux couches populaires.



Le mouvement de Seine-Saint-Denis.  
Bernard Boisseau est alors secrétaire du S3 de Créteil



Le ministre défend sa copie sur les lycées début juillet devant le Parlement, annonçant les premières mesures dès la rentrée 98 et une pleine application à la rentrée 1999. Certes des aspects dénoncés par le SNES ont été gommés et les trois voies du lycée maintenues. Mais d'autres propositions sont aggravées, comme la définition locale du service des enseignants. Il n'y a eu aucun échange avec la FSU ou ses syndicats du second degré. La première et dernière rencontre de l'année scolaire entre le SNES et le ministre, en présence de Michel Deschamps, date du 20 février 1998. La pratique ministérielle de ne jamais recevoir le SNES seul est maintenue. Il semble être l'unique syndicat dans cette situation au sein de la FSU.

## 2. Un premier trimestre 1998-1999 difficile

La deuxième année scolaire du ministère Allègre prend la forme d'une incessante guérilla à rebondissements multiples, alors que la profession est de plus en plus exaspérée par les perpétuelles provocations des propos ministériels. Le SNES se trouve en difficulté pour mettre en œuvre son orientation : contester, mobiliser, négocier pour une autre réforme. Mais Claude Allègre réussit à multiplier contre lui les réactions négatives. L'opinion publique se retourne, l'empêchant de continuer à avancer sabre au clair.

### *Le report de la grève de rentrée*

L'habileté tactique du ministre, attaquant de front le second degré mais opérant de façon différente avec d'autres secteurs, notamment le premier degré, avait réussi à paralyser l'action de la FSU. Articuler une grève fédérale notamment sur les questions budgétaires, et une action spécifique, devient enfin possible : en juin 1998, le CFN de FSU décide la grève pour la mi-septembre. Le SNES, le SNEP et le SNETAP y ajoutent une grève du second degré le jour de la rentrée, le 10 septembre.

Le feu aux poudres est mis par la publication, le 31 août, d'un décret diminuant de 17% la rémunération des heures supplémentaires-année (HSA) du second degré. Tel est le moyen trouvé par Allègre pour financer la part du salaire des emplois-jeunes revenant à l'Éducation nationale : la faire payer par les professeurs du second degré. Une riposte immédiate et unitaire Tous pour l'emploi demande la « transformation des heures supplémentaires en emplois d'enseignants ».

L'action de grève de la rentrée préoccupe le ministre. Pour tenter de l'empêcher, il accepte fin

août ce qu'il avait jusqu'alors refusé : rencontrer le SNES et le SNEP. Les contacts et rencontres s'enchaînent jusqu'au 7 septembre. Le ministre maintient que les décisions sur les HSA et la déconcentration du mouvement ne sont pas négociables. Ses positions sur le lycée restent « floues ». Des ouvertures apparaissent cependant sur d'autres dossiers : baisse des services des enseignants artistiques, titularisation des maîtres auxiliaires, application des décisions sur la revalorisation, sur la surveillance...

Faut-il dès lors, pour les deux syndicats, refuser la porte enfin entrouverte, ou s'appuyer sur une grève le 10 septembre, puis rebondir lors de la grève fédérale ? Le 7 septembre, une réunion du SNES (en présence des S3) et du SNEP décide, à une courte majorité, d'acter les ouvertures et de reporter la grève au 24 septembre, celle de la FSU ayant été fixée le 18. La direction du SNES a analysé la situation délicate au sein de la FSU, où les analyses divergentes entre syndicats risquent de se traduire par l'isolement du SNES au sein de la fédération. Les résultats des deux grèves sont mitigés. Opérer un tel changement de tactique, à moins de trois jours d'une grève annoncée dès juin, a été mal compris au sein d'une profession ulcérée. D'ailleurs, le ministre suspend toute négociation, au prétexte que la grève, quoique déplacée, a été maintenue.

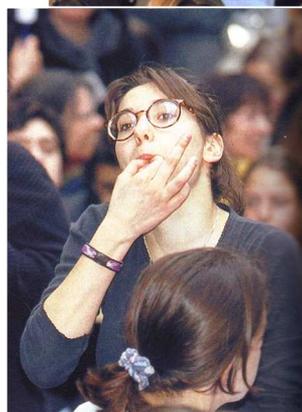
#### **Le mouvement lycéen (octobre 1998)**

À l'automne 1998, c'est au tour des lycéens d'entrer en scène. Comme en Seine-Saint-Denis, l'exigence de la dignité, la contestation des inégalités sociales et scolaires sont omniprésentes. Le 15 octobre, moment culminant de la mobilisation, 500 000 lycéens sont dans la rue.

Que revendiquent-ils ? Des professeurs supplémentaires, des locaux décents, des cantines améliorées, la réduction des effectifs par classe... S'ils demandent une meilleure communication avec les « profs », à aucun moment, ni leurs actions ni leurs propos ne se tournent contre les enseignants. S'ils souhaitent du soutien pour mieux réussir ou des emplois du temps mieux conçus, ils ne demandent jamais un allègement des programmes, ni un lycée *light*.

Naturellement, le ministre tente d'utiliser le mouvement pour légitimer sa réforme. Mais l'espoir de jouer les lycéens contre leurs enseignants fait long feu. Les « profs », notamment ceux du SNES, manifestent aux côtés de leurs élèves, en toute compréhension. C'est méconnaître les faits

sociaux que de voir une opposition entre le SNES et le mouvement lycéen, qui, soutenu par Allègre, empêcherait le syndicat de s'y associer [FORESTIER (15)]. Tous les mouvements lycéens (1986, 1990), lorsqu'ils ont été massifs, ont sans exception porté des revendications proches ou complémentaires à celles des syndicats enseignants. Le syndicat appelle aux manifestations décidées par les lycéens, aide à leur organisation, tout en respectant l'autonomie du mouvement. En 1998 comme en 1999, quelques mois plus tard, ses militants sont aux côtés des lycéens, en évitant en permanence toute forme de récupération.



Un peu partout en France des manifs de lycéens, comme à Toulouse

#### **Le basculement de l'opinion fin 1998**

En cette fin d'année 1998, un an et demi après sa prise de fonction, Claude Allègre a perdu la bataille de l'opinion. Selon un sondage, 89% des professeurs sont défavorables au ministre. Fait nouveau, le pourcentage des opinions défavorables de l'ensemble de la population dépasse les opinions favorables [PROST-BON (20)]. 71% des parents sont en revanche satisfaits du secondaire (sondage SOFRES commandé par le SNES publié dans *L'US* du 11 décembre 1998). Après les professeurs, le ministre a réussi à se mettre à dos les

lycéens et leurs parents. Cette situation ne bouscule pourtant pas l'appui de la FCPE aux projets de réformes de Claude Allègre.

La majorité de l'opinion publique considère que le ministre a mal géré le conflit. La direction du Parti socialiste paraît enfin s'inquiéter des effets produits par les attaques incessantes contre les enseignants. Sans doute l'irruption des jeunes dans la rue et leurs slogans ont-ils facilité une meilleure compréhension. Le 24 octobre, lors d'un colloque organisé par le PS sur « L'école de l'égalité », le ministre de l'Éducation nationale s'en est, pris à nouveau aux enseignants, stigmatisant leur « corporatisme ». Cette fois-ci, l'attaque paraît insupportable aux dirigeants socialistes. [...] Voilà des mois qu'ils archivent, impuissants, [les] récriminations contre M. Allègre. Militants et sympathisants de gauche s'y disent surpris, et souvent blessés, par ses attaques à répétition contre les professeurs. »

*Le Monde*, 3 novembre 1998

Le SNES, cible permanente du ministre, continue sans relâche d'informer les syndiqués et au-delà, tous les personnels, d'avancer ses propositions, d'organiser le débat en son sein et dans tous les établissements. Il lance 1 000 forums pour convaincre l'opinion. Il continue d'essayer de tenir un difficile équilibre entre la contestation des décisions et projets ministériels et ses propositions :



Avec le retournement de l'opinion publique, le Parti socialiste (dont le Premier secrétaire est François Hollande) presse le ministre de reprendre les négociations avec le SNES. Le syndicat réussit alors faire à progresser ses conceptions sur le lycée. Les risques majeurs – l'uniformisation du lycée, la redéfinition des services – semblent écartés et des avancées possibles. Le débat entre Monique Vuaillet et Claude Allègre dans le *Journal du Dimanche*, est publié dans *L'US*. Une phase de concertation officielle débute en janvier. Mais le positionnement syndical est mal perçu. Le syndicat tente d'expliquer son positionnement

Pour autant, s'agit-il, comme le dit la presse d'une « réconciliation » ? La question ne se pose pas ainsi entre un syndicat indépendant de tout pouvoir et un ministre, *a fortiori* celui qui a réussi à se mettre toute la profession à dos. Nous faisons notre travail de syndicalistes pour servir les intérêts des élèves et des personnels. Chacun a tous les éléments pour en juger. Le choix n'est pas celui de la politique du pire que préconisent parfois certains collègues. C'est celui de l'action pour faire céder le gouvernement. C'est cette stratégie qui nous met à nouveau dans la situation de pouvoir faire modifier des projets et des décisions. C'est cette voie-là que le SNES a toujours empruntée, c'est celle qui permet de se faire entendre et c'est à cette reprise de l'action que nous vous invitons en janvier.

Éditorial de *L'US* du 24 décembre 1998

*L'US* du 9 janvier titre : **Des discussions mais pas d'aval, pas de réconciliation :**

Il est vrai que la situation devient délicate dans les établissements où des formes de protestations et d'actions très diversifiées s'inventent tous les jours, au sein ou en dehors de la structure syndicale. Le SNES peine à se faire entendre.

### 3. « Républicains » contre « pédagoges » ?

Le débat public se radicalise en opposant deux pôles antagoniques : ceux qui soutiennent les « réformes en cours » et ceux qui les combattent. Les « modernisateurs », ou pour leurs adversaires, les « pédagoges », rassemblent le SGEN et le SE-FEN, deux syndicats très minoritaires dans le second degré, qui ont obtenu en 1996 respectivement 14% et 4,7% des voix aux élections professionnelles. Soutiens des projets ministériels depuis le début, ils demandent seulement des garanties de moyens. La plupart des responsables politiques approuvent les fondements des « réformes » en cours, désapprouvant tout au plus les maladresses du ministre. C'est le cas au Parti socialiste mais aussi à droite. Au sein de la majorité plurielle, le silence pesant du PCF ne vaut pas franche désapprobation non plus.

À l'opposé, le pôle « anti-réformes Allègre » forme un conglomérat disparate. Les syndicats conservateurs, comme le SNALC et FO, réunis sous le mot d'ordre « retrait » des projets, n'avancent aucune proposition. Partisans du statu quo, ils alimentent les tenants d'un retour à un passé my-

thique n'ayant jamais existé. Ils dénoncent volontiers les dérives « pédagogistes ». Les « républicains »<sup>5</sup> prennent place dans les débats sur l'école en reprenant des arguments popularisés dans les années 1980<sup>6</sup>. Ils opposent l'instruction à l'éducation, en évitant d'ouvrir la boîte noire des difficultés tant sociales que proprement scolaires de l'école en cette fin de siècle.



Le ministre et les forces qui le soutiennent, tentent de faire accroire que tous ceux qui s'opposent aux « réformes » en cours, appartiennent à ce bloc conservateur monolithique. Allègre dénonce ainsi les « révolutionnaires du statu quo ».

L'observation rigoureuse des positions du SNES et ses propositions de réformes, rend son classement impossible dans l'un des deux camps. Le syndicat a cependant de la difficulté à constituer un troisième pôle uni. Sa stratégie ne parvient pas à rassembler suffisamment. Dans un environnement survolté, « Allègre démission ! » entrave la stratégie syndicale : contestation-propositions-actions-négociations.

<sup>5</sup> L'appellation est plus ancienne, mais un texte publié dans Le Monde le 4 septembre 1998, « Républicains, n'ayons plus peur » (PROST -BON], en constitue la fondation, rassemblant des signatures d'horizons divers autour notamment du principe d'autorité.

<sup>6</sup> Voir J.P. Despin et M.C Bartoly, *Le poisson rouge dans le Perrier*, 1983, Jacqueline de Romilly, *L'enseignement en détresse*, 1984.

### III. Les mobilisations du printemps

En janvier, les mobilisations se renforcent à la faveur des mauvaises conditions de préparation de rentrée pour le premier comme pour le second degré. Pourtant, toute action fédérale demeure impossible, ce qui précipite la crise au sommet de la FSU.

#### *L'éruptive guérilla parisienne*

Dès janvier, des mouvements divers se structurent en région parisienne, notamment à Paris, où des lycées se mobilisent sur la préparation de la rentrée, les HSA, et les « réformes ». Certaines de ces initiatives sont prises par des militants du SNES. C'est le cas du « Manifeste pour le lycée démocratique » lancé le 10 décembre par les professeurs de classes préparatoires (CPGE) du lycée Henri IV, fortement impactés par la baisse de 17% des rémunérations des HSA et révoltés par le discours ministériel remettant en cause l'excellence de leur enseignement et son coût.

Le SNES avait d'ailleurs maintenu l'appel à la grève de rentrée pour ces enseignants. Des coordinations, des comités pour la démission d'Allègre se multiplient, rejoints par d'autres plus anciens, comme l'AG des établissements de la Seine-Saint-Denis. Le mouvement monte en puissance : AG dans les établissements et décisions d'action, grèves et/ou manifestations, participation à l'AG de la Bourse du Travail de Paris. S'enchaînent dès lors les grèves reconductibles décidées par établissement et, à l'appel des trois S3 de la Région parisienne, les journées d'action appelées « temps forts » où tous se retrouvent. Le 4 février, à l'appel des sections SNES, SNEP et SNUipp d'Ile de France – sur la seule question des moyens de rentrée pour le premier degré –, la manifestation est massive. À l'AG, le SNES appelle à deux nouvelles journées de grève les 12 et 18 février, le 18 étant le jour prévu pour la réunion du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) qui doit examiner la réforme des lycées. Lors de cette AG, Monique Vuillat est prise à partie par certains participants, reprochant au SNES ses hésitations et son manque de fermeté. L'incident est sévère<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> « Invitée à prendre la parole par les organisateurs [...], je ne peux exposer notre stratégie plus de trois minutes, ma voix bientôt couverte par des quolibets anti-SNES. Mais aussi « Vuillat trahison ». J'en sors les jambes coupées et les larmes aux yeux, un peu découragée. Je saurai le lendemain, que des participants regrettent et ne partagent pas ce qui s'est passé. » In VUILLAT M., *J'ai connu sept ministres de l'éducation nationale*, Plon, 2001, p. 99.

Le ministre décide le report de la réunion du CSE au 4 mars, soit pendant les vacances de la région parisienne. Pendant cette période de congés d'hiver, des actions de grèves et de manifestations se déroulent cependant dans d'autres académies. Si la mobilisation n'est pas aussi bouillonnante et diversifiée qu'en Ile de France, elle est significative. S'il existe des formes de coordinations diverses, le plus souvent, le SNES, appuyé sur son réseau de S1, réussit à réaliser l'unité de la mobilisation en articulant temps forts décidés par les S3 et grèves reconductibles ou pas, décidées par établissement.

La suite des événements montre à la fois une poussée très forte de l'action, mais aussi les difficultés du SNES pour fédérer. Il est pourtant erroné de conclure que le mouvement « échappe alors au SNES » [PROST-BON], ou que le mouvement d'opposition au ministre, mené par les coordinations et les comités pour la démission de Claude Allègre, serait désormais autonome [FORESTIER - 2007]. Il est vrai que la seule lecture de la presse induit cette vision. Mais une étude précise<sup>8</sup> des mobilisations multiformes de ce début d'année montre à la fois les difficultés du syndicat, réelles, mais aussi sa réactivité. Sa participation ès qualité aux AG, que ce soit dans les établissements ou dans les AG « centrales », lui permet de rythmer les mobilisations en un tempo commun.

### *Une montée en puissance chaotique*

La double mobilisation enseignante sur les moyens pour la rentrée et contre les réformes Allègre du lycée se développe pour atteindre une force considérable en mars 1999. Le premier degré organise l'action sur la question de la carte scolaire. Le SNES et le SNEP font le choix d'un mois d'actions diversifiées, portant sur la carte scolaire et le budget, les HSA, la surveillance, les recrutements... Le mouvement de contestation explose grâce à internet, utilisé tout autant par les coordinations diverses que par le syndicat lui-même. Des initiatives diversifiées se déploient de façon autonome, comme la menace d'une sanction aux élections européennes, et le renvoi des cartes d'électeurs. « Du jamais vu tout de même », note le rapport d'activité du SNES avant le congrès national qui doit se tenir à Lille au mois d'avril. Monique Vuailat résume cette difficile période :

Des « comités anti-Allègre » se créent un peu partout, et monte l'exigence de sa démission. De très nombreuses cartes d'électeurs sont retournées... Une partie des enseignants considère que l'unique préalable à toute exigence réside dans la démission du ministre. Le syndicat essaie de donner un objectif offensif à l'action pour imposer d'autres choix. Ce discours est difficile à faire entendre.

*L'US, 8 janvier 1999*

Comment rassembler à partir de cette colère protéiforme du second degré, quelquefois mal comprise dans d'autres champs syndicaux de la FSU ? Le SNES et le SNEP s'inquiètent du danger d'isolement qui les guette, cette fois au sein même du milieu enseignant. Ils appellent à la grève le 15 mars et à une manifestation nationale le 20 mars, dans le cadre de la « Déclaration unitaire nationale ». De son côté, le SNUipp tente de se faire entendre, en difficulté sur la préparation de rentrée 1999. Il choisit le cadre unitaire classique, avec le seul SGEN, faute d'une réponse favorable du SE-FEN, et appelle à la grève le 15 mars. L'impossibilité d'une action fédérale est à nouveau criante. Elle se limitera à un forum sur l'éducation le 21 mars.

### **La « Déclaration unitaire nationale pour le lycée démocratique »**

Le « Manifeste pour un lycée démocratique », initié au lycée Henri IV, adopté le 10 décembre 1998, se diffusait rapidement – avec appel à signatures – grâce à internet. *L'US* du 16 janvier en signale l'existence, résumant ses dix propositions, et précisant les grandes lignes qui font accord, précisant que, sur d'autres, « il faudrait approfondir et débattre avec les initiateurs [...] que le SNES est prêt à rencontrer quand ils le souhaiteront. » Comment unifier des mobilisations jusqu'alors fragmentées, voire contradictoires ?

La tendance à prioriser le seul mot d'ordre « Allègre démission ! » se heurte à la stratégie syndicale : mobiliser pour négocier une autre réforme. Le SNES décide de travailler avec les initiateurs du Manifeste à un nouveau texte, modifié, dans l'espoir de créer une véritable dynamique du « Tous ensemble ». Pierre Toussenet précise la position du SNES dans une publication fédérale :

<sup>8</sup> Sources : la presse, *l'US*, le rapport d'activité du S3 de Paris pour son congrès académique (publié dans son journal académique), *l'US blanche* n° 246, 23 février 1999, note sur l'action, 19 février

(*L'US « blanche »* est une publication destinée aux S2 et S3 du SNES), interview de N. Sergent.

Il n'y aura pas de progrès important si chaque collègue au-delà des différences d'approches, de convictions et de situations ne saisit pas l'occasion du « tous ensemble » du mois de mars. D'ici là, de nouvelles actions vont se dérouler dans les académies en fonction des calendriers des congés de février. Le SNES s'emploie à organiser toutes les convergences dans et hors de la FSU dans cette perspective.

*Pour Info n° 175, 15-19 février 1999*

La « Déclaration unitaire pour le lycée démocratique » en est le résultat. Signé également par le SNALC et le CNGA, deux syndicats classés à droite et positionnés sur le seul retrait de la réforme Allègre, par les associations de professeurs de CPGE, le nouveau texte est présenté publiquement le 15 février. Le SNES explicite la démarche à ses cadres militants :

Nous avons à plusieurs reprises annoncé dans l'US que le SNES travaillant avec toutes les forces qui le souhaitent avait développé les contacts avec les auteurs du « Manifeste pour le lycée démocratique », texte rédigé en grande partie par des syndiqués du SNES et dans lequel, même si les points d'équilibre entre les exigences de qualité et de démocratisation de l'enseignement ne coïncident pas totalement avec les nôtres, on retrouve largement nos approches et nos exigences. Un projet de déclaration commune différent du manifeste a été élaboré au cours de réunions auxquelles participent les auteurs du manifeste, le SNES, FO, SNALC, CNGA et associations de prépas. Ce projet liant critique forte de la politique d'Allègre, exigences d'abandon de cette politique mais aussi propositions pour une autre politique a débouché sur l'idée d'une manifestation nationale. [...] Un collectif national du 20 mars a été mis en place par les 11 signataires de la Déclaration.

*L'US blanche, 23 février 1999*

### ***Le collectif de soutien aux réformes Allègre***

Dans la même période, le SE-FEN et le SGEN ont analysé la reprise des négociations avec le SNES, en décembre, comme un danger. Ils organisent le 31 janvier une manifestation nationale favorable à la réforme du lycée, qui ne rassemble que 3 000 manifestants : un échec manifeste. Un pôle « pro-réforme » se constitue, regroupant autour du SE-

FEN et du SGEN, outre les associations proches de la FEN et du Parti socialiste – Ligue de l'enseignement, mouvements pédagogiques, UNL...–, la FCPE et la PEEP. Les organisations de parents d'élèves publient une tribune parue le 4 mars, appelant à la transformation de l'école, et instituant par là-même le « groupe des treize ».

Face à une campagne orchestrée par ce groupe et largement relayée par la presse, la « Déclaration unitaire » signée par le SNES et le SNEP met les deux syndicats en difficulté. Dans la FSU, les critiques sont vives, notamment de la part du SNUipp. Le secrétaire général de la FSU, Michel Deschamps, est en désaccord avec cette démarche<sup>9</sup>. Au niveau des syndiqués du SNES ou du SNEP, a fortiori de leurs responsables, l'enthousiasme pour le texte, même revu et corrigé, est très mesuré<sup>10</sup> : on estime que son contenu demeure marqué par une approche élitiste, et que les propositions sont insuffisantes.

Il est au fond révélateur des contradictions à laquelle se heurtent les deux syndicats. Pourtant, il ne pose aucun problème majeur à l'interne, où l'important est alors d'organiser la mobilisation. D'ailleurs, les deux syndicats n'ont-ils pas multiplié leurs propositions de réformes depuis plus d'un an, et de façon récurrente à chaque nouvelle invention ministérielle ? L'arc unitaire différent entre le premier et le second degré n'est pas une nouveauté. Mais le contexte rend cette question explosive au sein de la FSU.

### ***La réunion du CSE du 4 mars 1999***

Après l'intervention liminaire du ministre, le « groupe des treize » dépose un vœu approuvant « les principes fondateurs de la charte » des lycées, sous réserve « que soient précisément programmées les mesures concrétisant les principes de cette charte, le contenu et l'échéancier des étapes ultérieures ». Ce vœu est adopté par 46 voix pour, 17 contre, celles de la FSU. Michel Deschamps et Bernard Pabot (SNETAA), pour des raisons différentes, refusent de voter.

Dans une longue déclaration préalable, Monique Vuailat développe la position constante du SNES, terminant ainsi : « C'est pour toutes ces raisons que nous pensons qu'il faut abandonner ce projet et retravailler sur d'autres bases. » Enfin, le syndicat multiplie les contre-propositions sur les projets de décrets horaires des classes de seconde,

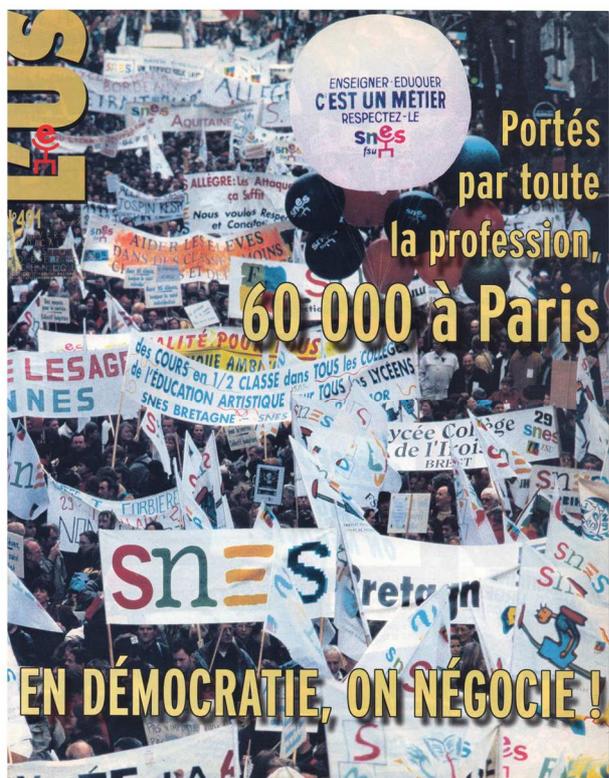
<sup>9</sup> Interview de Michel Deschamps.

<sup>10</sup> Interviews de Nicole Sergent, de Denis Paget, qui n'étaient pas favorables à la démarche sur le fond, tout en comprenant le choix politique fait à ce moment-là.

premières et terminales, seuls points soumis à la consultation réglementaire. Elles sont toutes rejetées. Au total, seules les grilles horaires de seconde obtiennent en fait une majorité<sup>11</sup>.

### **Impasses des fortes mobilisations de mars 1999**

Les grèves et manifestations du 15 mars connaissent le succès. Les organisations syndicales du premier degré comme du second degré chiffrent le nombre de grévistes à 60% et les manifestations sont très fournies. À Paris, les rendez-vous sont donnés en deux lieux différents, puis les manifestants défilent côte à côte boulevard Raspail<sup>12</sup>. Le 16 mars, le camp conservateur – FO-CGC-CFTC-SNALC –, organise une manifestation avec comme seul mot d'ordre le retrait des chartes et des mesures Allègre. C'est un échec retentissant.



Le 20 mars, la manifestation nationale à l'appel des signataires de la « Déclaration unitaire » est un succès. Avec 60 000 manifestants, c'est la plus grosse manifestation du second degré depuis dix ans et une présence très massive du SNES et du SNEP tout au long du cortège. Des slogans interpellent le ministre sur tous les tons. Si « Allègre

démission ! » est bien présent, on y entend aussi « Allègre, Jospin, en démocratie, on négocie ». Mais dans les jours qui suivent, rien ne bouge : L'Éditorial de *L'US* du 27 mars note :

Le "Patron" de l'Éducation nationale nous a fait savoir, après plusieurs relances téléphoniques depuis samedi, qu'il ne discutait pas, en tous cas avec le second degré, car naturellement, les syndicats du premier degré, en grève comme nous le 15 mars, ont été reçus mardi par les deux ministres qui leur ont annoncé des mesures.

### **3- Le SNES à la peine, la crise de la FSU**

L'exaspération est à son comble dans le second degré, mais la colère, aussi légitime soit-elle, ne suffit pas pour aboutir. Elle se focalise trop facilement sur des mots d'ordre simples, la démission d'Allègre et le statu quo au lieu de réformes. L'unité du mouvement est insuffisante. La volonté du SNES et du SNEP de négocier et d'obtenir des avancées pour améliorer l'école et les conditions de travail, trouble une partie d'une profession malmenée.

Il est vrai qu'en 1999, le SNES navigue entre les écueils. Il perd cette année-là des adhérents : 4,5% en fin d'année. Mais la tendance est générale : le SNUipp, qui a connu chaque année depuis sa création une augmentation forte de ses effectifs perd aussi 2,5%, alors qu'il a remporté en 1998 une victoire éclatante : un plan accéléré d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles.

Sur ces entrefaites, le 11 mars, le secrétaire général de la FSU, Michel Deschamps, annonce sa démission. Il évoque dans le texte et la conférence de presse la nécessité d'un changement de génération à la tête de la fédération. Lassitude et solitude du secrétaire général au sein de la fédération ? Désaccords sur la conduite de l'action syndicale avec les syndicats enseignants ? Sûrement les deux. On apprend qu'il a alors choisi de participer aux élections européennes sur les listes du PCF : ce sera la version officielle.

Ce qui est avéré<sup>13</sup>, c'est qu'en février-mars, Michel Deschamps, qui n'approuve pas la démarche de la « Déclaration unitaire », écrit un

<sup>11</sup> Le vote global sur l'arrêté et la grille horaire de seconde passe avec 20 voix pour, 17 contre, et 19 abstentions (dont SE et SGEN). L'arrêté du cycle terminal est par contre repoussé (16 pour et 17 contre, sans signification autre que le départ de certains membres du CSE avant la fin de la séance).

<sup>12</sup> Grâce à l'ingéniosité tactique des deux responsables FSU du service d'ordre, qui sauvent ainsi la mise (Interview de J. Lerichome).

<sup>13</sup> Interviews de Pierre Toussenet, Michel Deschamps, Nicole Geneix.

texte offensif en termes de projet éducatif destiné à être publié dans *Le Monde*. Soumis aux principaux syndicats enseignants de la FSU, ce projet rencontre l'opposition résolue du SNES. Le contenu en est retravaillé et sa réécriture est profonde. C'est l'évènement de trop qui conduit à sa démission. Ce départ en pleine bataille est symptomatique de la grave crise que la FSU traverse sous les coups de boutoir d'un ministre.

Le CDFN du 7 avril élit donc Monique Vuailat, secrétaire générale du SNES depuis 1984, et Daniel Le Bret, secrétaire général du SNUipp depuis sa fondation en 1992, co-secrétaires généraux de la FSU « à égalité et à parité, avec les mêmes responsabilités, sans répartition des rôles ». Les deux syndicats modifient en conséquence leur direction. Le SNES élit sa nouvelle direction en juin, après les élections normales de la CA nationale, comportant six co-secrétaires généraux, à égalité : Bernard Boisseau, François Labroille, Jean-Marie Maillard, Denis Paget, Frédérique Rolet et Monique Vuailat. Daniel Le Bret avait quitté ses fonctions dès la démission de Michel Deschamps, et Nicole Geneix devient la secrétaire générale du SNUipp.

Le départ de Deschamps n'a pas été préparé. Daniel Le Bret sera vite remplacé par Pierre Duharcourt



Remplacer Michel Deschamps n'avait visiblement jamais été anticipé. La situation de crise à l'intérieur de la FSU ne pouvait qu'aboutir à une « doublette » SNUipp-SNES à sa tête. Mais, sans tenir compte des fortes personnalités des deux nouveaux secrétaires généraux, les deux plus importants syndicats de la fédération avaient trop de positions divergentes.

#### IV- Mars 2000 : une quasi-insurrection

Affaibli sur le plan politique, abhorré par les personnels, le ministre n'en poursuit pas moins son entreprise avec acharnement. À la veille de la rentrée 1999, il s'attaque aux lycées professionnels. Ce sera le projet de trop.

##### 1- Le renforcement de la FSU aux élections professionnelles

La rentrée 1999-2000 est placée sous le signe des élections professionnelles. Nombreux sont ceux qui souhaitent l'affaiblissement de la FSU. Ce premier trimestre 1999-2000 s'avère peu fertile en mobilisations enseignantes. Celles du printemps précédent se sont dégonflées.

Les manifestations lycéennes reprennent, avec les mêmes mots d'ordre : 25 élèves par classe, un plan d'embauche des « profs » manquants, de meilleurs emplois du temps, l'égalité des filières... auxquels s'ajoute le respect des droits lycéens. Visiblement, les mesures de Claude Allègre appliquées à la rentrée n'ont pas convaincu les lycéens.

La deuxième loi sur la réduction du temps de travail est débattue au Parlement, une loi ouverte finalement à la fonction publique, mais dont les enseignants sont exclus. Des mobilisations se construisent dans d'autres services publics soumis également aux « réformes », aux Finances et à l'hôpital notamment. À la fin de l'année 1999, le mouvement altermondialiste s'invite sur la scène mondiale à Seattle, lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce qui devait libéraliser les services, dont ceux de l'éducation et de la santé. Le sommet tourne court. En France, AT-TAC a été fondée en juin 1998. La FSU, le SNES, d'autres syndicats de la FSU en sont membres fondateurs. Les manifestations organisées le 27 novembre, avec comme bannière « Le Monde n'est pas une marchandise », avaient précédé celles de Seattle.

Contre tous les pronostics de ses adversaires, la FSU progresse aux élections professionnelles qui ont lieu en décembre 1999. Avec 48,31% des voix, elle gagne plus d'un point par rapport à celles de 1996.

Le SNUipp opère un nouveau bond en avant, obtenant 42,75% des voix. Le SNEP améliore ses résultats et culmine sur les crêtes, à 81% des voix. Le SNES résiste bien : il perd certes 2,47 points mais gagne en voix. Avec 55% des suffrages dans

son champ syndical, il reste très majoritaire<sup>14</sup>. On note en revanche une baisse du SGEN et surtout du SE-FEN. Avec 3,41% des voix, Sud s'ancre dans le paysage. Le SNALC, quasiment absent du premier degré<sup>15</sup>, reste à son niveau habituel dans le second degré, même s'il augmente d'un point chez les agrégés. À l'évidence, malgré les difficultés, la FSU remporte une victoire, et le recul du SNES, au centre de la tourmente, est très mesuré. Si rien n'est gagné, son isolement n'a pas eu lieu.

## 2- Les LP entrent en scène

Les lycées professionnels ont subi comme tout le second degré une partie des réformes en cours, en particulier la déconcentration du mouvement. Mais ils n'étaient pas concernés par la réforme du lycée, réservée à la voie générale et technologique.

Le principal syndicat des LP est le SNETAA-FSU, qui avait obtenu 45% des voix en 1996. Depuis la rentrée 1997, ce syndicat ne participe plus aux instances fédérales. Pour autant, il continue de siéger au titre de la FSU au sein des instances où celle-ci est représentée. Il constitue une cible de choix pour le ministre, qui espère jouer une fois de plus la division entre syndicats de la FSU. Quand la charte des LP est présentée le 24 juin 1999, ce texte a été négocié par le SNETAA au fil des mois. Alain Geismar<sup>16</sup>, en a été la cheville ouvrière en tant que conseiller social du ministre.

La charte modifie le service des professeurs des disciplines professionnelles, en alignant leur service sur celui de professeurs de l'enseignement général, qui passe ainsi de 23 heures à 18 : une avancée considérable. Mais en échange, le service des enseignants de LP, les PLP, est annualisé. La CGT, deuxième force syndicale dans les LP, mais aussi le SE et le SGEN, lancent, à partir de février 2000, quelques semaines avant la consultation du Comité technique paritaire ministériel sur les modifications des services, des grèves à répétition, largement suivies, apportant leur concours aux mobilisations générales en mars 2000.

## 3- Les mobilisations de janvier-mars 2000

Après les vacances de Noël, le feu qui couvait depuis des mois embrase tout le champ éducatif. Sur fond d'accès de violences ici et là dans les établissements du second degré, des grèves ponctuelles éclatent, comme les années précédentes. Les plans successifs antiviolence du ministre sont restés sans effet. Fin janvier, le mouvement du Gard puis de l'Hérault se déclenche et s'amplifie jusqu'en mars. Alors que les enseignants sont en grève, dont beaucoup en grève reconductible, toute une population aux revenus faibles se mobilise à leurs côtés pour l'accès à l'école.

La mesure de cette situation sociale est mal prise en compte par le ministère. N'y voir que la main du PCF ou de la radicalité de Sud<sup>17</sup> relève d'une analyse un peu courte. Quant à la réaction du ministre, elle révèle une fois de plus le profond déni des réalités socio-scolaires où il s'enferme à chaque éruption, que ce soit celle de la Seine Saint-Denis, des manifestations des lycéens, ou celle du Gard et de l'Hérault.

Le 3 février, les LP sont en grève, malgré le SNETAA, encore membre de la FSU. En son sein, l'opposition de nombreux responsables et adhérents à la ligne définie par son secrétaire général, Bernard Pabot, s'organise<sup>18</sup> et participe à la montée des mobilisations dans ce secteur. Toutes les organisations syndicales, comme l'opposition interne du SNETAA, contestent le projet d'accord en cours négocié par le SNETAA sur la charte des lycées professionnels, l'annualisation du service comme prix à payer du passage à 18h, qui se traduirait par une charge de travail accrue et la flexibilisation.

Au même moment, les grèves s'amplifient aux Finances – Impôts et Trésor, que le ministère entend fusionner – et dans les hôpitaux. Pourquoi en 2000 un tel regain de mobilisation ?

Le succès des manifestations altermondialiste à Seattle, une opinion publique massivement favorable au service public, et une croissance revenue

<sup>14</sup> Résultats dans *L'US*. — BRESSAN E. (11). — A. Prost (20) reprend les résultats du ministère : le % du SNES est calculé sur l'ensemble du second degré, y compris là où il n'a aucun candidat.

<sup>15</sup> Il n'obtient nullement entre 7 et 8% dans le premier degré comme l'écrit A. Prost. Présent pour la première fois à ce niveau, il attire moins de 3% des voix. Le SNALC n'est historiquement présent que dans le second degré.

<sup>16</sup> Élu secrétaire général du SNESup en 1967 sur une liste opposée à la majorité proche du PCF, il devient l'un des leaders de 1968, aux côtés de J. Sauvageot (UNEF) et de D. Cohn Bendit (Mouvement du 22 mars). Il dirige ensuite la Gauche prolétarienne, organisation

maoïste. Il rejoint le PS en 1986 et est nommé Inspecteur Général de l'Éducation Nationale en 1990. Il enchaîne à partir de 1988 un parcours de cabinet (enseignement technique ou professionnel, Éducation) : en 1991, celui de L. Jospin, puis en 1992, de J. Glavany (enseignement technique), de J. Lang, et celui de C. Allègre en 1997 [*Le Maitron* (17)].

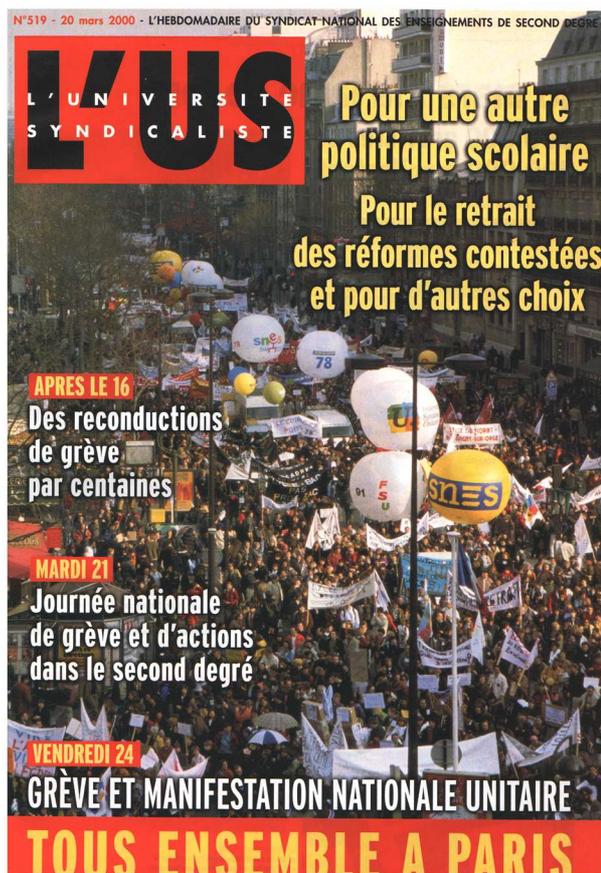
<sup>17</sup> N. Geneix, interview. C. Allègre parle du PCF, et [*PROST-BON*] y voient l'effet Sud...

<sup>18</sup> Cette opposition qui s'organise devient le SNUEP en 2001, syndicat de la FSU.

après des années de vaches maigres offrent un terrain favorable. Les caisses de l'État se remplissent, alors que les politiques restrictives adoptées depuis 1992 pour le passage à l'euro les avaient vidées. Il n'était question que de gel de l'emploi public depuis 1997, mais voici que « la cagnotte » de 250 milliards de francs, modifie le paysage. Elle convainc les derniers hésitants, et offre un argument de poids aux opposants aux « réformes ». Les résultats des élections professionnelles, qui remettent chaque force à sa juste place, les prestations d'un ministre – toujours soutenu par le Premier ministre et le PS – devenu insupportable à tous les enseignants, font le reste. L'unité que les syndicats de la FSU ont si souvent appelée de leurs vœux s'en trouve soudainement possible. Face à l'explosion du mécontentement qui touche désormais tous les niveaux d'enseignement et tous les personnels, le SGEN et le SE-FEN retrouvent le chemin de l'unité.

Le 12 janvier, la première réunion intersyndicale remet en place le cadre unitaire de « Tous pour l'emploi », qui n'avait plus fonctionné de façon globale (premier et second degré) depuis 1997. Un appel unitaire à la grève est lancé pour le 16 mars. Les syndicats demandent la fin du gel de l'emploi public, et une RTT créant dans la fonction publique et dans l'éducation des emplois statutaires. Désormais, les manifestations et les grèves rassemblent tous les syndicats. Si les syndicats minoritaires ne font pas partie de cette intersyndicale (FO, le SNALC, Sud...), ils participent aux grèves et aux actions.

Les mobilisations touchent tous les secteurs. Les modalités d'action se diversifient et innovent tous les jours : assemblées générales nombreuses mêlant syndiqués et non-syndiqués, mobilisation maintenue pendant les congés, grèves de la faim (dans le Gard et l'Hérault), présence de piquets de grève dans certains lycées professionnels... Le mouvement prend une forme quasi insurrectionnelle [PAGET (18)]. La journée unitaire du 16 mars se traduit par une véritable « lame de fond », titre *L'US* qui annonce 80% de grévistes (66% selon le ministère) et 300 000 manifestants. Le slogan « Allègre démission ! » résonne dans tous les cortèges. Lionel Jospin intervient le soir-même au journal télévisé. Il annonce un milliard pour l'éducation et un plan pluriannuel, mais ne tire aucune conclusion plus précise.



Immédiatement, les mouvements de grèves, reconductibles ou pas, s'étendent un peu partout. Le SNES appelle à une « action crescendo » et à reconduire la grève le 21 mars. Les LP rejoignent ce mouvement, malgré le refus du SGEN. Le 17 mars, les cinq fédérations de l'Éducation appellent à une manifestation nationale unitaire à Paris. Le 24 mars, la manifestation est énorme : 150 000 selon les organisateurs, 55 000 selon la police. Plus ou moins qu'en 1989 ? Deux seules certitudes. La première nous est donnée par *Le Monde* : « Au baromètre visuel, les syndicats de la FSU – notamment le SNUipp et le SNES – sont arrivés largement vainqueurs. » La deuxième est qu'il a été impossible d'acheminer à Paris tous les manifestants. La SNCF s'est déclarée incapable de fournir les TGV nécessaires. À Marseille, les manifestants ont occupé la gare Saint-Charles pour contraindre la SNCF à la négociation : un seul train supplémentaire a pu être débloqué. Alors, un peu partout, les manifestations s'organisent également sur place. Elles sont aussi très fournies, ce qui ne s'était jamais produit lors d'une manifestation nationale, même très puissante, comme celle de 1994 contre la loi Bayrou.

Le remaniement ministériel est finalement annoncé le 27 mars. Jack Lang remplace Claude Allègre, et Jean-Luc Mélenchon devient ministre délégué à l'enseignement professionnel. Une autre période de pacification des relations entre le ministère et le SNES, s'ouvre.



Le pacificateur Jack Lang



Après trois années de turbulences parfois extrêmes, il reste à la FSU à se repositionner et à se réorganiser. L'improbable tandem Monique Vuaillet-Daniel Le Bret n'aura tenu que quelques mois. Le 18 janvier 2000, Daniel Le Bret a en effet démissionné de ses fonctions. Il est remplacé par le sage Pierre Duharcourt, ancien secrétaire général du SNEsup.

## Conclusion

La « période Allègre » illustre un basculement majeur des politiques de la « gauche de gouvernement » en matière de service public et de conception de l'État. Le choix d'appliquer cette nouvelle orientation dans un ministère-clé ne doit rien au hasard, encore moins à la personnalité d'un ministre. Au même moment, des « réformes » de même nature sont tentées, notamment au ministère des Finances et à l'Hôpital ; le gouvernement poursuit la privatisation de France-Télécom entamée en 1996 ; le traité d'Amsterdam, fondé sur la construction ordo-libérale de l'Europe, est entériné en 1997. Pour la doxa dominante dont Allègre n'est que le porte-parole, « réformer » l'Éducation, c'est transformer un ministère « verrou » dont les effectifs représentent quasiment la moitié de la fonction publique d'État.

L'objectif central du ministre n'est pas la réforme pédagogique, comme on pourrait le penser

à la seule lecture de la plupart des analyses, mais une transformation radicale d'un service public et de ses personnels. Ce choix s'accompagne de l'abandon de l'objectif de démocratisation scolaire, désormais considéré comme impossible à gauche. La haute fonction publique, les élus de la République, les membres des cabinets ministériels semblent désormais tous convaincus de l'impérieuse nécessité de la baisse de la dépense publique et de la remise en cause des fondements du service public, de la fonction publique, et de l'autonomie professionnelle de ses agents. Le vote consensuel de la LOLF, loi organique relative aux lois de finances, en 2001, en témoigne. Cette loi avait comme objectif d'assurer au parlement un réel contrôle des décisions de l'exécutif : sur ce point, elle a échoué. Elle a par contre joué un rôle essentiel dans la conversion des cadres de la fonction publique à une vision néolibérale de l'État, où les carcans néo managériaux, issus du privé, ont été imaginés pour contrôler pas à pas l'autonomie professionnelle, autrement dit le travail des agents de la fonction publique.

La mise en œuvre des choix politiques de la « gauche plurielle » se heurte pourtant à bien des résistances. Il n'est pas si facile de détruire les avancées conquises depuis des décennies par le mouvement syndical, assurant une gestion transparente et équitable des personnels dans un cadre collectif. Dès lors, parvenir à appliquer la nouvelle doxa libérale, devenue hégémonique, nécessite, outre la gestion managériale des fonctionnaires, l'affaiblissement, sinon l'éradication, d'un syndicalisme se réclamant de la transformation sociale et de la démocratie syndicale. En 1992, l'ancien Premier ministre, Michel Rocard, avait désigné le SNES, comme « le verrou »<sup>19</sup> empêchant toute « réforme » éducative. En 1997, le « verrou » est devenu la FSU. En attaquant le SNES, en jouant les divisions au sein de la fédération, c'est la FSU que le ministre tente de faire exploser. À l'encontre du choix démocratique de plus de 48% de fonctionnaires lors des élections professionnelles.

On connaît la traduction dans les urnes de cette nouvelle donne politique lors du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002. Les intentions du seul vote enseignant en faveur du candidat du Parti socialiste, Lionel Jospin, ont chuté

<sup>19</sup> Il s'agit d'une déclaration de Michel Rocard datant de mai 1992. Il n'est plus premier ministre depuis un an, il intervient au moment de l'éclatement de la FEN. Le député Bourg-Broc avait utilisé ce document à l'Assemblée nationale. Le SNES s'était alors procuré le texte et l'avait publié dans *L'US*, n° 301, 5 décembre 1992.

de moitié entre 1995 et 2002, si bien que ce dernier n'est pas qualifié pour le second tour.

Mais la FSU n'éclate pas. Malgré la déconcentration, le fonctionnement du paritarisme est maintenu dans les académies. Sous le ministère Jack Lang, le contenu de la réforme du lycée est modifié à partir des propositions du SNES qui aura sans relâche travaillé le sujet depuis novembre 1997. Comme en 1991, sa mise en œuvre se traduit par un coût supplémentaire. Son appropriation collective par les équipes pédagogiques, qui réussissent à l'adapter aux exigences de leur professionnalité, signe l'échec, au moins momentanée, du libéralisme et du *New Management*.

Pourtant, ces années ont fragilisé le système éducatif et son syndicalisme. Les attaques incessantes d'un ministre ont entraîné une profonde méfiance envers les « réformes » et encouragé tous les conservatismes. Le débat éducatif, singulièrement appauvri, semble se figer entre « républicains » et « pédagogues ». Dans les années 2000, l'offensive contre le lycée et l'université se poursuit, de l'école du socle Fillon en 2005, au lycée version Chatel puis Blanquer. Avec comme seule perspective la baisse des dépenses publiques, l'abandon de toute politique de démocratisation scolaire est désormais assumée. Le syndicalisme de métier, se réclamant de la transformation sociale, de l'intérêt général et du principe d'égalité, toujours debout, peine cependant à tracer sa route ■

#### SOURCES :

**Interviews de militants de la FSU :** Gérard Aschieri, Bernard Boisseau, Danielle Czalczynski, Michel Deschamps, Nicole Geneix, Jean Lafontan, Daniel Le Bret, Elyane Lancette, Jacques Lerichome, Jean-François Longo, Denis Paget, Nicole Sergent, Pierre Toussenet, Monique Vuailat.

**Presse syndicale :** *Pour et Pour Info* ; *Fenêtre sur Cour* et *la Lettre du SNUipp*, *L'Université syndicaliste* et *L'US blanche* ; *Le SNEP* ; les revues *Unité-Action* et *École Émancipée. Nouveaux Regards*, n°2, Institut de recherches de la FSU, hiver 2001.

**Presse nationale :** *Le Monde*, *l'Humanité*, *Le Journal du Dimanche*.

**Archives de l'IRHSES :** l'ensemble sur cette période.

**Les rapports** commandés par le ministère.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- 1- ATTAC – Fondation Copernic, *Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire, Les Liens qui Libèrent*, 2014.
- 2- AEBISCHER S., *Mettre l'élève et le management au centre du système, Sociologie d'un moment réformateur – le ministère Jospin (1988-1989)*, Thèse, 2010.

- 3- AEBISCHER S., « La forteresse FEN vue du ministère de l'Éducation nationale, un colosse aux pieds d'argile », *Carrefours de l'éducation*, 2012/1 (n° 33), p. 13-26.

- 4- AEBISCHER S., « Réinventer l'école, réinventer l'administration » Une loi pédagogique et managériale au prisme de ses producteurs, *Politix*, 2012/2 n° 98, p. 57-83.

- 5- AEBISCHER S., « Une réforme sans expert ? L'exemple du ministère Jospin (1988-1989) », *Carrefours de l'éducation*, 2014/1 (n° 37), p. 47-61.

- 6- BECHTOLD-ROGNON E., LAMARCHE T. (Coord.), *Manager ou servir ? Les Services Publics aux prises avec le Nouveau Management Public*. IR-FSU, Syllepse, 2011.

- 7- BERGER D., « Une gauche distancée », in Leneveu C. et Vakaloulis M. (Dir.), *Faire mouvement*. Novembre-décembre 1995, PUF, 1998.

- 8- BEZES P., *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française, 1962-2008*, PUF, 2009.

- 9- BOISSEAU B., « Le mouvement des enseignants de Seine Saint-Denis en 1998 », in Frajerman L. (Dir.), *La Grève enseignante en quête d'efficacité*, Syllepse, 2013, p. 143-150.

- 10- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

- 11- BRESSAN E., Document de travail IR-FSU, Résultats aux élections des CAP nationales des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, 1996, 1999, 2002.

- 12- DRAGONI J., *La FSU face à Allègre, 1997-2000*, IR-FSU, Document de travail, 2018, Site de l'IR-FSU.

- 13- FEHRAT I., «Le syndicalisme et le politique. Le cas du parti socialiste et de la FEN, des années 70 au début des années 1990», *Histoire@politique, politique, culture, société*, n°13, 2011.

- 14- FEHRAT I., *Socialistes et enseignants, Le parti socialiste et la fédération de l'Éducation nationale de 1971 à 1992*, Presses universitaires de Bordeaux, 2018.

- 15- FORESTIER Y., *L'École, exception médiatique. La presse face aux enjeux des changements pédagogiques, 1959-2008*, Thèse de doctorat en Sciences Humaines, 2014.

- 16- FORESTIER Y., «Remettre l'éducation à la Une des journaux, Bilan des années Allègre (1997-2000)», *Vingtième Siècle*, 2007-2 n° 94.

- 17- LE MAITRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*.

- 18- PAGET D., *Petite histoire des collèges et des lycées*, IRFSU/éditions du Temps, 2008.

- 19- POUPEAU F., «Professeurs en grève, Les conditions sociales d'un mouvement de contestation enseignant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/1, n° 136-137.

- 20- PROST A. et BON A., « Le moment Allègre (1997-2000), De la réforme de l'Éducation nationale au soulèvement », *Vingtième siècle*, avril-juin 2011.

- 21- SZAJNFELD R., *Histoire de la FSU, tome1. Une percée flamboyante (1993-1997)*, Syllepse, 2009.

- 22- VUAILLAT M., *J'ai connu sept ministres de l'éducation nationale*, Plon, 2001.

- 23- WINOCK M., « Le parti socialiste dans le système politique français, Rupture et intégration », *Vingtième siècle*, 2007/4, n°96, p. 11-21

## VISITEZ LE SITE DE L'IRHSES

<http://www.irhses.snes.edu>

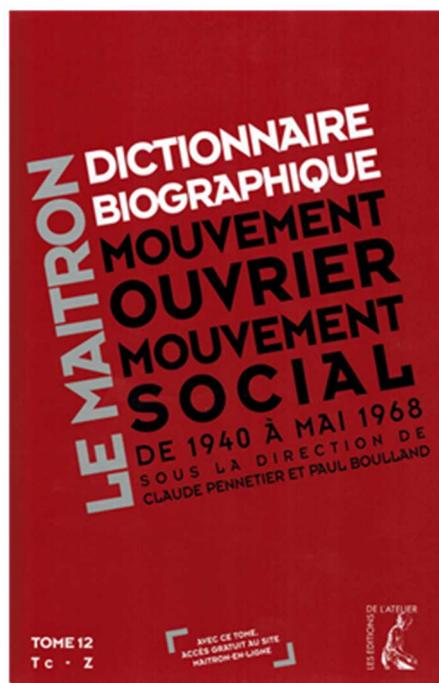
Vous y trouverez de nombreuses informations mises à jour de façon régulière, les inventaires de nos archives et les PDF de nos bulletins *Points de Repères* et *PDR-Infos*

### PLUS DE 200000 NOTICES !

#### Le MAITRON : l'aventure continue

L'IRHSES prendra toute sa place dans le cadre de l'HIMASE pour la poursuite de l'œuvre collective. En tenant compte de l'expérience acquise pour la période 5 (1940-1968), le travail sur la période 6 (1940-1995) commence à prendre forme. Un collectif coordonné par Alain Dalançon pour l'ensemble du corpus enseignement et éducation s'applique à élaborer des listes de biographiables et à écrire des notices. Les premières sont déjà en ligne. Tandis que les notices de la période 5 continuent à être revues et précisées.

Les militant.e.s retraité.e.s du SNES sont particulièrement sollicité.e.s pour répondre à des questionnaires et nous aider à rédiger les notices.



Vous pouvez toujours commander le tome 12 du Maitron qui vous donnera droit à la consultation gratuite de toutes les bios en ligne (180000). (65€ + port) [editionsatelier.com](http://editionsatelier.com)

#### N'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour l'année scolaire 2017-2018

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement :

NOM : ..... Pré-

nom : .....

S1, S2 ou S3 de : .....

adresse postale : .....

.....

.....

Mail : .....

#### COTISATIONS

	normale	soutien
Individuel :	20€	40€
S1 :	20€	40€
S2 :	40€	80€
S3 :	125€	200€
Association, ou syndicat :	60€	120€

Adressez votre chèque à IRHSES :

46 avenue d'Ivry, 75647, Paris, cedex 13